

Conférence de l'Association gabonaise de droit pénal (AGDP) sur " la dignité humaine dans le système pénitentiaire gabonais "

" Le système pénitentiaire gabonais est à réformer "

COE

Libreville/Gabon

L'ASSOCIATION gabonaise de droit pénal (AGDP) a animé, récemment, au Palais de justice de Libreville, une conférence axée sur "La dignité humaine dans le système pénitentiaire gabonais". La rencontre, qui entrainait dans le cadre de la sortie officielle de cette structure qui a pour ambition d'être le stéthoscope posé sur le cœur du droit pénal gabonais, a vu la participation des responsables et agents de la direction générale de la sécurité pénitentiaire, conduits par le commandant en chef en second, Jocelyne Espérance Assogba, ainsi que des magistrats et des personnes intéressées par ce thème.

Le conférencier, Me Bertrand Homa Moussavou, président de l'AGDP, a abordé le sujet sous un angle didactique, en énumérant les irrégularités constatées en milieu carcéral et en proposant des solutions pour y remédier. D'entrée, le conférencier a défini le droit pénal comme étant une discipline du droit privé qui se situe au mitan de nos vies et passions, et à l'épicentre de nos droits et libertés, de nos malades, négligences, inattentions et autres cancans. Avant de



Photo : COE

Me Homa Moussavou : " le prisonnier doit être pris en charge pour lui permettre de mieux se réinsérer dans la société ".

préciser que le droit pénal concerne l'homme et la société dans leur plénitude. **RESPECT DE LA DIGNITÉ HUMAINE**• Abordant la question ayant trait au respect de la dignité humaine, Me Homa Moussavou a condamné, non seulement les conditions dans lesquelles les détenus sont reçus, mais aussi les conditions dans lesquelles ils vivent en milieu carcéral au Gabon.

« Nous reprochons au système pénitentiaire gabonais le fait qu'il soit vieux. Il faut le modifier de fond en comble, pour le rendre compatible avec les instruments internationaux. Pour nous résumer, le système pénitentiaire gabonais est à réformer. Pour y arriver, il faut la volonté politique », a-t-il lancé.

Et d'ajouter qu'il faut changer les textes, la philosophie du corps de la sécurité pénitentiaire et les



Photo : Wilfried MBINAH/ L'Union

Les prisons gabonaises méritent un toilettage pour être aux normes internationales.

mauvaises conditions de travail. « Il faut mettre fin à une prison qui se meurt », a-t-il insisté. Aussi, a-t-il suggéré la création d'un espace où colloques, conférences, congrès et autres serviront à débattre de ces questions. De même qu'il a conseillé le respect des normes de la Cour pénale internationale (CPI), qui



Photo : COE

Le commandant en chef en second de la Sécurité pénitentiaire, Jocelyne Espérance Assogba, intervenant.

octroient une cellule de 10 mètres carrés pour chaque prisonnier. Ce qui, a regretté Me Homa Moussavou, n'est pas encore le cas au Gabon. Tant, a-t-il relevé, on constate un surpeuplement dans les prisons gabonaises.

« Il y a, dans nos prisons, plus de prévenus que d'incarcérés », a tranché le conférencier. Cette situation est due parfois à la lenteur de l'exécution de la loi pénale. Et à l'absence d'un juge de l'application des peines qui doit réguler la réalité carcérale. Comme solutions pour en finir avec tous ces dysfonctionnements, le conférencier a aussi proposé « l'institution d'un Conseil supérieur de tous les directeurs de prison du pays ou de l'administration pénitentiaire, ainsi que la construction des prisons et leur catégorisation », a-t-il dit.

RÔLE ÉDUCATIF DE LA PRISON• Et d'ajouter : « Il faut un changement de mentalité. Chacun a sa part de responsabilité. Mais, la volonté politique ne nous appartient pas. »

Traitant le volet relatif au rôle éducatif de la prison, le conférencier a estimé que le prisonnier doit être pris en charge pour lui permettre de mieux se ré-

insérer dans la société, au risque de récidiver. Parmi tant de propositions, il y a la construction d'une prison pour femmes, afin de préserver l'intimité. De même, Me Homa Moussavou propose une prison pour mineurs pour la protection de l'enfance et de l'éducation. Autant de problématiques qui, selon lui, méritent un véritable débat.

« C'était une conférence de très bon niveau, de par l'enrichissement des uns et des autres et des propos très denses de l'orateur. Toutes ses casquettes sont pour lui un atout pour mener à bien son combat sur le respect de la dignité humaine. Nous, collègues, sommes ici pour aider cette association pour qu'elle atteigne les objectifs qu'elle s'est fixés. Je pense qu'il y aura beaucoup de possibilités et de moyens pour voir l'Association gabonaise de droit pénal évoluer dans le sens que nous souhaitons », a souligné, à la fin de la conférence, Me Lubin Ntoutoume, avocat au Barreau du Gabon

Pour sa part, le commandant en chef en second de la Sécurité pénitentiaire, Jocelyne Espérance Assogba, indique que « la question de l'amélioration des conditions de détention est entre les mains du gouvernement. Tant elle est inscrite dans le Plan stratégique Gabon émergent (PSGE). »

Insolite sur la Nationale 1 au niveau du village Oyane 1, près de Kango

Un corbillard percute un gros animal sorti d'un cimetière

AEE

Libreville/Gabon

UN fait insolite est survenu sur la Nationale 1, vendredi dernier, vers 13 heures, au village Oyane 1, dans le département du Komo. Une antilope-cheval d'environ deux mètres, sortie précipitamment d'un cimetière, est entrée en collision avec un corbillard en provenance de Libreville. Le véhicule mortuaire se rendait au village Ekouk, pour y déposer le corps d'un ancien auxiliaire de l'administration de ce regroupement de villages du canton Bokoué. L'animal à la silhouette impressionnante, qui n'est pas mort sur-le-champ après l'impact, a été achevé à l'aide d'une machette par le conducteur de l'automobile percute.

Un témoin oculaire raconte : « le corbillard roulait à une vitesse normale lorsque, soudain, nous



Photo : Abel Eyeghe

L'animal qui a percute le corbillard de Casep-Ga.

avons aperçu l'antilope-cheval brusquement sortie du cimetière, qui s'est jetée sur le véhicule de Casep-Ga. Si le chauffeur avait manqué de vigilance à ce moment précis, il se serait sûrement retrouvé dans un ravin. »

Dans le corbillard, se trouvaient le chauffeur et les deux fils du défunt - qui sont tous sortis indemnes de cet accident -, et la dépouille. Par contre, le véhicule a été fortement endommagé.



Photo : Abel Eyeghe

L'état de l'automobile après l'incident.



Photo : Abel Eyeghe

Le véhicule a été sérieusement endommagé après l'impact.

Le chauffeur confirme le récit du témoin : « Je roulais tranquillement

jusqu'au niveau du cimetière d'Oyane 1. Tout à coup, j'ai aperçu dans le ciel

une silhouette qui ressemblait à un grand oiseau qui cherchait à se poser sur le toit du véhicule que je conduisais. C'est au même moment que j'ai vu un grand animal sortir du cimetière, puis se jeter violemment sur le corbillard. L'animal n'est pas mort après l'accident. J'ai donc dû l'achever avec une machette. »

Le corbillard étant hors d'usage après le choc, un véhicule pick-up a été réquisitionné, quelques ins-

tants après l'accident, pour acheminer la bière de l'auxiliaire de l'administration jusqu'à sa destination, ainsi que la carcasse de la bête, rapportent des témoins.

Pour beaucoup d'observateurs, la présence d'une antilope-cheval dans la contrée est normale, du fait que cette espèce abonde dans la forêt environnante, très giboyeuse. Pour preuve, on en tue souvent lors des parties de chasse ou au moyen des pièges. Par contre, d'autres personnes, à l'esprit moins cartésien, trouvent quand même curieux, voire étrange qu'une si grosse bête - souvent nocturne et vivant dans les profondeurs de la forêt dense - sorte d'un cimetière, et fonce expressément, en plein milieu d'après-midi, sur le corbillard transportant le corps sans vie d'un grand notable de la zone... Quoi qu'il en soit, l'animal a fini dans la casserole, avant d'être transformé en menu pour les habitants